

LA GAZETTE DE BORPLACAL

N°54- décembre 2009- Siègè : Noroy-le-Bourg - N° ISSN 1259 - 3613

Président de l'Association « BORPLACAL » : J RENOULT - Tél. 03 84.78.71 33 – www.borplacal.com

SOMMAIRE

- ⇒ Editorial.....p 1
- ⇒ Le bio vergerp 2
- ⇒ Les croqueurs de pommes.....p 3
- ⇒ Les éoliennes.....p 4
- ⇒ L'agriculteur et le fromagerp 5
- ⇒ La maison de la ruralité.....p 5
- ⇒ Les animations sur le secteurp 6

Editorial

L'année 2010 verra se terminer la construction de la maison de la ruralité et la plantation autour de ce bâtiment des premiers arbres du bio verger.

Une partie de la maison de la ruralité sera mise à notre disposition pour exposer les machines agricoles qui sont actuellement à Oppenans. (La ferme d'antan ne sera pas pour autant abandonnée).

L'aménagement de ce nouveau local, la remise en état de certaines machines avant leur déménagement, la plantation des arbres vont beaucoup nous mobiliser.

A côté de ces deux actions phares, il nous faut continuer l'entretien des chemins de randonnée, mettre en place des animations, notamment la marche annuelle du Borplacal qui demande beaucoup d'investissement, sans oublier « la gazette ».

Toutes ces actions assurent la promotion de notre secteur, pour les mener à bien nous avons besoin de renforts. Venez rejoindre les membres des commissions : musée, bio verger, sentiers de randonnée, animation, gazette. Comme vous le voyez, il y en a pour tous les goûts !

Vous pouvez aussi venir étoffer le conseil d'administration. Faites **acte de candidature dès maintenant en téléphonant au 03-84-63-91-34 ou le jour de l'AG qui se tiendra le 26 mars à 20 h 30 à Noroy le Bourg.**

Adhérer à "Borplacal" c'est montrer l'intérêt que vous portez à nos différentes actions, mais aussi un apport financier important. Merci d'avance à ceux qui renouvelleront leur adhésion et aux nouveaux adhérents.

Il suffit de remplir le bulletin d'adhésion 2010 inclus dans cette gazette ou de vous adresser à votre correspondant local. Il est le lien entre l'association et vous, c'est un très précieux collaborateur que je remercie vivement.

Je profite de cet éditorial pour remercier aussi le conseil général et les communes qui par leur soutien, financier ou autre, nous permettent de mener à bien nos différentes actions.

Pour terminer je vous dis, au nom du conseil d'administration :

Meilleurs vœux pour cette année 2010.

(pour tout renseignement me contacter au 03-84-63-91-34).

Le président.

LE 22 JANVIER 2010 à 20h30 A LA MAIRIE DE NOROY LE BOURG

Johan LAURENT

vous contera, documents d'archives à l'appui, la révolution Française sur le canton de NOROY.

**Samedi 13 MARS 2010
à 20 heures
Salle du Mont Gédry
à ARPENANS
SOIREE
« CANCOILLOTTE ET
CHANSONS »**

Animée par Guy GOUJON

Tarif : 18 € par personne
6 € pour les enfants de moins de 12 ans

Inscriptions et renseignements
au 03 84 78 73 03 (M.A.Carrey-Noroy)
ou au 03 84 63 91 34 (J.Renoult-Arpenans)

Inscriptions avant le lundi 8 mars.

LE BIO VERGER

Une quinzaine de membres de « Borplacal » et de l'association « des croqueurs de pommes », notre partenaire pour ce projet, se sont retrouvés le 30 octobre 2009 à NOROY LE BOURG pour définir les objectifs du bio verger au niveau local et ses liens avec la maison de la ruralité.

Cette première réunion était animée par Michel Delhon au nom de la chambre d'agriculture.

Ci-dessous le compte rendu fait par Michel.

Le projet du bio verger, un verger du passé tourné vers l'avenir soutenu par le fond complémentaire en faveur de l'environnement de RFF, est présenté en début de réunion (objectif, type de verger, implication dans le pôle de développement rural, financement, etc...),

A l'issue de cette présentation les participants définissent les objectifs du bio verger au niveau local et les liens possibles avec la maison de la ruralité.

Les objectifs définis peuvent éventuellement influencer la disposition du verger. Il est donc important de se mettre d'accord là-dessus.

Les objectifs du bioverger :

Mettre un nom sur certaines variétés locales et les préserver

Démonstration de la conduite des vergers

- Séances de travaux pratiques (gestion pratique d'un verger, tailles, observation).
- Essayer des modes de conduites différents sur une ou deux variétés choisies et voir leurs évolutions en conduites biologique

Valoriser, promouvoir, voir développer, les variétés anciennes et des modes de conduite respectueux de l'environnement (bio, biodynamie, etc..)

- Produire des plants, des greffes (à qui, pour quoi faire, comment).
- Faire connaître les références acquises (*valorisation de la méthode des anciens*).
- Sensibiliser à l'intérêt des vergers dans la biodiversité et le paysage (évolution de la faune et la flore, présence d'auxiliaires sur le site).
- Qualifier le lien goût - variétés anciennes - mode de conduites.
- Montrer l'impact dans le paysage.

Les liens avec les autres projets du site de développement rural :

Elément d'aménagement paysager du site

Travailler avec l'équipe enseignante du pôle éducatif voisin pour sensibiliser les jeunes dès le départ (*Inviter l'équipe enseignante lors d'une prochaine réunion*)

Mener les animations en s'appuyant sur la maison de la ruralité (*journée à thème*)

Mettre en commun les moyens nécessaires à l'entretien des vergers avec l'association truffière (Plantation, taille, fauche, etc..)

Faire un lien avec l'atelier de distillation et jus de fruit dans le village

Quel lien avec la restauration existante sur le secteur ?

Mise en place du bio verger :

Le fonds interviendra sur un financement de 60 plants (protection comprise). La surface mise à disposition par la commune peut permettre de planter plus.

L'association truffière a déjà réalisé une analyse de sol complète. Elle pourra servir dans la détermination des espèces et variétés à planter.

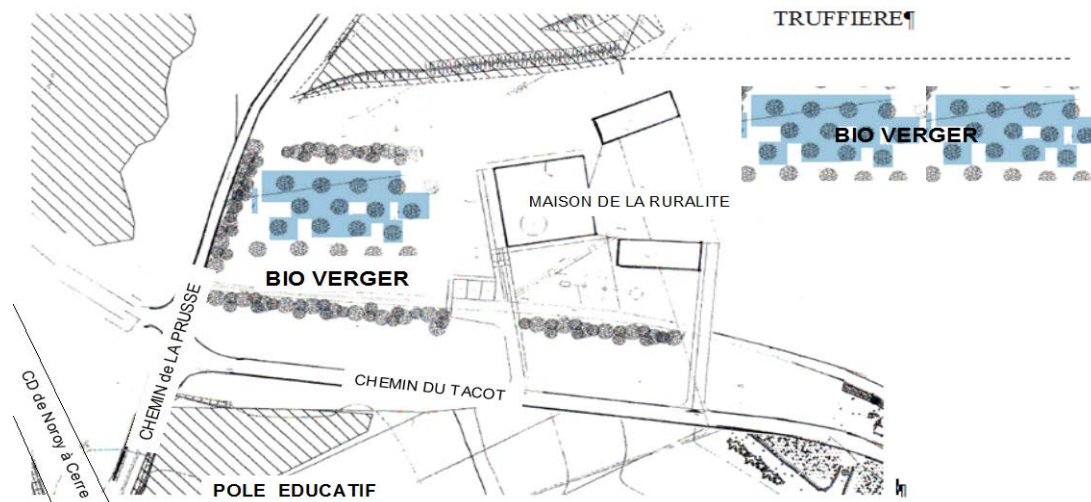
Le bio verger se décompose en deux parties une à l'entrée du bâtiment et l'autre derrière.

Deux catégories d'espèces ou variétés sont envisagées.

- Les espèces sur rejet : Cormier, blessonier, cognassier, cerise aigre, mirabelle, coco jaune, prune, pêches de vigne, alisier, noyer, petits fruits.
- Les espèces sur greffe : Pommiers, poiriers et cerisiers.

Compte tenu des éléments à disposition, les croqueurs de pommes proposent d'adopter la démarche suivante :

- Faire deux visites sur le terrain dès que possible pour commencer à élaborer un plan (dimension des deux parties, exposition du terrain, autres points) mi janvier et mi février.
- Préparer des porte greffes et rejets en vue d'une plantation automne 2010.
- Proposer dans le second semestre 2010 deux journées identification à l'échelle du BORPLACAL et de la communauté de communes en mobilisant les propriétaires de vergers.



Prochaine réunion le samedi 16 janvier 2010 à la maison de la ruralité pour découvrir les possibilités offertes pour l'implantation de ce Bio Verger. Ci-dessus une première idée à préciser.

Vous êtes intéressé par ce projet, vous avez des suggestions à nous faire....., Contactez-nous au 03-84-78-71-33

« Borplacal » est membre de l'association des croqueurs de pommes « La griotte » présidée par Pierre Marchal de Roye. Comme il est dit plus haut cette association est notre partenaire dans le cadre du bio verger. Il est certain que sans ces spécialistes nous ne pourrions mener à bien ce projet.

Pour que vous puissiez vous aussi profiter de leur savoir-faire, nous vous communiquons le calendrier de leurs activités.

Dates	Activités	Communes	Lieux	Intervenants
Samedi 23 janvier à 14h	Séance d'initiation à la greffe	Villers sur Saulnot	Salle communale	Pierre Marchal
Samedi 30 janvier à 14h	Séance de taille	Echenoz la Méline	Lotissement «Baillage d'Amon» 1 rue Victor Hugo	Jean-Marie Adam
Dimanche 7 février de 9h à 11h	Bourse aux greffons	Roye	Mairie salle des associations	
Samedi 13 février à 14h	Séance de taille	Dampierre sur Linotte	5 rue des clos Verger de Pierre Borgetto	Jean-Marie Adam
Samedi 20 février à 14h	Journée de travail	Faverois 90	Verger de sauvegarde de F-CN	
Samedi 27 février à 14h	Séance de taille	Vauvillers	Route de Bourbonne les Bains Verger de Jean-Claude Mack	Jean-Claude Mack
Samedi 6 mars à 14h	Séance de taille	La Villedieu	Verger de Robert Baudoin	François Pape
Samedi 6 mars à 14h	Séance de taille	Champagney	Chemin du lac Verger de Danièle Parisot	André Lazzaroni
Samedi 13 mars à 14h	Séance de taille	Mollans	Verger de Denis Martaux	André Lazzaroni
Samedi 13 mars à 14h	Séance de taille	Amage	Route du Tacot Verger de Marie-Thérèse Garrigues	Yves Chevalley
Samedi 20 mars à 14h	Séance de taille	Fougerolles	Ecomusée de la Cerise	
Samedi 27 mars à 14h	Séance de taille	Colombe les Vesoul	Verger de Daniel Petitjean	Maurice Vinel
Samedi 27 mars à 14h	Séance de taille	Frotey les Lure	Rue des champs Bertin Verger de Jean-Louis Goux	André Lazzaroni
Dimanche 11 avril	Assemblée générale nationale	17700 Surgères		
Samedi 7 août de 16h30 à 19h	Séance d'initiation à la greffe	Faucogney	Marché de pays	
Dimanche 17 octobre		Luze	Foire aux pommes	
Samedi 27 novembre	Assemblée générale	Lure	Espace du sapeur	

Les Eoliennes ou Aérogénérateurs

Une énergie renouvelable (fabrication de l'électricité avec le vent) pour lutter contre l'effet de serre, qui modifie le climat de la terre : élévations des températures moyennes, canicules, inondations.

Les grandes éoliennes

Elles sont constituées d'un mat de 50 à 110m de haut. A leur sommet une nacelle équipée d'un rotor avec trois pales qui tournent avec le vent. L'énergie mécanique ainsi produite est transformée en énergie électrique grâce à un générateur placé dans la nacelle.

Elles peuvent résister à des vents violents, et elles s'arrêtent quand les vents dépassent 90 km/h. Elles sont protégées par des paratonnerres.

Avant d'installer ces éoliennes une étude de terrain est faite pour évaluer l'impact sur l'environnement : patrimoine, site, oiseaux, faune sauvage, et riverains.....

Concernant les riverains : les nuisances sonores sont minimales. Les nouvelles éoliennes installées en France sont de plus en plus silencieuses et installées à plusieurs centaines de mètres des habitations.

A cette distance les bruits générés sont très peu perceptibles.

Le bruit mécanique provenant des engrenages situés dans la nacelle, a été réduit par un capitonnage de celle-ci. De plus les structures (pales surtout) sont conçues pour produire peu de vibrations sonores.

Le bruit aérodynamique : bruit de souffle produit par la circulation du vent à travers les pales est peu important.

Les servitudes radioélectriques et aéronautiques sont prises en compte.

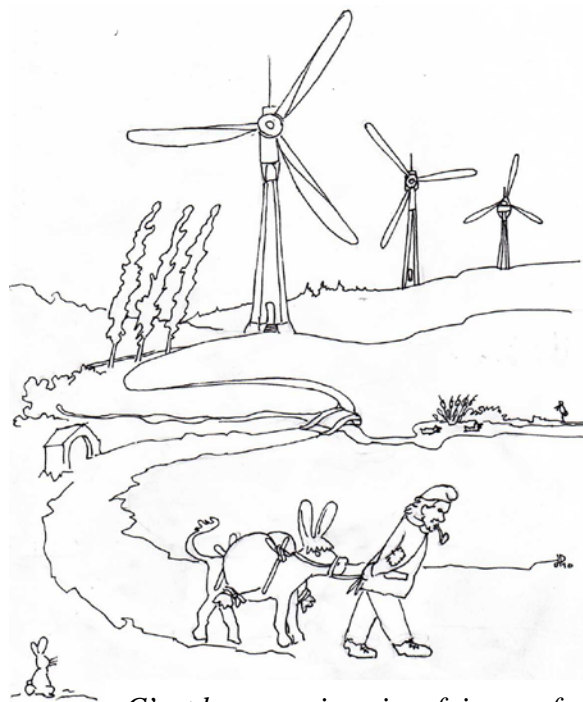
Concernant les oiseaux : les études européennes indiquent une mortalité due aux éoliennes très faible par comparaison avec d'autres facteurs (circulation routière, lignes électriques aériennes, baies vitrées).

Peu de collision directe avec les pales, peu de modification de l'habitat. Des mesures préventives sont prises (modification de l'implantation en fonction des observations des ornithologues et des associations de protection des oiseaux). On évite aussi l'implantation d'éoliennes dans les couloirs de migration, les sites de nidifications et les territoires d'espèces menacées.

Les servitudes radioélectriques et aéronautiques sont prises en compte.

Concernant la faune sauvage : Les chantiers d'installation d'éoliennes peuvent perturber cette faune, mais les éoliennes ne la gênent pas.

Les particuliers peuvent demander l'installation d'une grande éolienne qui leur fournira l'éclairage, le chauffage etc. Un grand terrain est nécessaire, des subventions existent, et l'EDF rachète le courant non utilisé. Il faut 15 ans pour amortir le coût d'une telle installation.



C'est beau, mais qui va faire ma farine...

Joël Pernot

Les petites éoliennes

Pour les particuliers, ces éoliennes sont recommandées en sites isolés. Le courant alternatif produit doit être modifié en continu par un redresseur pour être stocké dans des batteries et un onduleur le retransforme en alternatif.

Une énergie d'appoint peut être nécessaire (groupe électrogène par exemple pour recharger les batteries quand le vent n'est pas au rendez vous).

Pour 1800€ vous pouvez en acquérir une qui ne fournira que 500 watt (juste pour recharger une batterie, ou s'éclairer).

Gisèle Devoille

Remerciements à M. Nicolas Moniot de Gourgeon, pour son aide.

Sources : l'ADEME et l'ADERA (Association de Développement des Energies Renouvelables)

PS : Pour des informations sur les énergies renouvelables, vous pouvez contacter l'ADERA, Le Moulin 70120 GOURGEON visite sur rendez-vous. nm.adera@orange.fr.

L'agriculteur et le fromager

Cela pourrait commencer comme une fable, l'histoire se passe dans le monde agricole, sauf que nous nous trouvons face à une entreprise existante qui ambitionne de valoriser sur place une partie de sa production laitière.

Route de Vy-les-Lure, la famille Muhlmatter, le père Laurent, ses fils Mickaël et Brice (27 et 25 ans), exploitent en GAEC 160 hectares et élèvent une centaine de vaches laitières (Montbéliardes et Prim'Holstein, moitié-moitié). Toute la famille s'est mise courageusement à la tâche pour construire les nouveaux bâtiments, mise à part la structure métallique de base, chacun s'y connaît dans la plomberie, l'électricité...une bonne manière de réduire les coûts de construction. Et de voir plus loin dans la pérennité de cet élevage, avec la possibilité de transformer en fromages divers, une partie des 700 000 litres de quotas laitiers annuels. Jérôme Tramuset, 23 ans présente le profil idéal, après le lycée agricole de Vesoul et un bac pro, il se dirige à L'ENIL de Mamirolle (école laitière) pour 4 années de formation (BTS, licence

professionnelle...). Prochainement il va s'associer avec ses copains mollanais, tous se connaissent bien et sont de descendance de familles rurales « du cru ». Pour l'heure Jérôme vient de commencer une production de yaourts au lait entier, qu'il distribue lui-même. Mais l'essentiel du programme sortira de terre pour le milieu de l'année, la construction d'une fromagerie, à terme quelque 40 000 litres de lait deviendront metton, tommes, raclette (des pâtes pressées non cuites) ou encore des fromages pâte molle, type « reblochon ». Quant aux débouchés, il table sur 3 axes : la vente sur place bien sûr, les magasins de crèmerie et les comités d'entreprise. La future enseigne « Ferme de la Fontaine » du nom d'une source coulant tout près et en clin d'œil au patrimoine « lavoirs » du village, s'apprête à franchir un pas important, symbolisé par l'ambition de la jeunesse locale, du travail bien pensé dans la dure réalité économique actuelle.

Article de Christian Renet paru dans l'Est Républicain du 5 août 2009.

Leur boutique, située au 1bis grande rue est ouverte le lundi de 18h à 19h et le samedi de 10h à 12h. Tél 06-18-40-17-09

LA MAISON DE LA RURALITE à NOROY LE BOURG

Les 120 membres du personnel de la DDE qui ont visité le chantier le mardi 17 novembre sont unanimes à dire qu'il est bien dommage que cette construction, chanvre sur ossature bois, ne soit pas plus connue.

Ci-dessous quelques photos vous permettant de découvrir l'avancement des travaux.



Ils avancent doucement mais sûrement. Si l'hiver n'est pas trop rude, le printemps verra peut-être le bâtiment principal terminé.

Afin de rendre plus attractif ce lieu d'exposition de machines agricoles hippomobiles, nous aimerions afficher des photos montrant leur utilisation sur le secteur au siècle passé.

Si vous possédez de tels documents et si vous êtes d'accord pour les voir exposés, prêtez-les-nous quelques jours. Ils vous seront rendus aussitôt qu'ils auront été photocopiés.

Tout document concernant l'agriculture à cette époque nous intéresse.

Pour tout renseignement téléphoner au 03-84-78-71-33.

LE TELETHON 2009 SUR LE BORPLACAL

Si l'association « Borplacal » était responsable de la manifestation « Les bougies de l'espoir » et coordonnait les différentes actions mises en œuvre ce premier week-end de décembre, elle n'était pas seule, loin s'en faut, à s'investir pour assurer son succès.

Des jeunes du CIJ aux aînés ruraux de Vallerois en passant par l'amicale du Val de Bois, l'amicale Saint Laurent, la Catalane, le comité des fêtes de Pomoy, la Monjustinoise, la chorale des grands bois les associations du secteur se sont fortement impliquées à nos côtés. N'oublions pas les

pompiers de Borey, le boulanger de Noroy, les municipalités d'Autrey les Cerre, Aillevans et Montjustin qui ont mis gratuitement à notre disposition leurs salles des fêtes. L'entreprise Breney d'Arpenans et l'association « animation jeunesse » ont fourni les véhicules d'assistance. On a même vendu des sacs de pommes de terre offerts par Laurent Goiset .

Que tous les bénévoles et les participants à cette manifestation soient remerciés ! En effet, la coquette somme de 4 679 € a été récoltée.

MARCHE ANNUELLE DU BORPLACAL SAMEDI 5 JUIN 2010 A NOROY LE BOURG

Départ, arrivée, buvette et restauration à la maison de la ruralité.

Inscriptions sur place 1,5 € - gratuit pour les enfants.

A partir de 13 h :

Plusieurs circuits balisés proposés entre 5 et 15 km à parcourir **à pied, en VTT ou à cheval.**

Départ libre. Une carte avec le tracé des circuits et la description des curiosités rencontrées est donnée gratuitement aux participants.

19h : Restauration sur place (Barbecue, frites, tartes).

22h : Marche nocturne entre 6 et 10km.

Buvette en permanence sur le lieu de la manifestation

Contact : Jacques Renault 169 rue du creux 70200 ARPENANS Tél fax : 03-84-63-91-34

LES JEUX INTERVILLAGES.

Organisés par le conseil intercommunal de jeunes, ils se dérouleront les samedi 22 et dimanche 23 mai à Arpenans. La commune d'accueil, l'association « La catalane » et « Borplacal » seront partenaires d'animation jeunesse pour l'organisation de ces jeux.

VIE DES ASSOCIATIONS DU SECTEUR

AUTREY-LES-CERRE, « O TREY D'UNION » vous propose:

- ✓ En avril son repas dansant.
- ✓ Mi-juin son vide grenier.

Pour tout renseignement s'adresser à Claude SINGER tél 03.84.78.73.85

Le marché de pays de la Communauté de Communes des Grands Bois aura lieu à Autrey le 13 juin.

ARPENANS, « La Catalane » vous propose:

- ✓ Le 7 février Percée du vin jaune. Inscriptions auprès de Nicole DUCOURROIS tél 03.84.63.93.65.
- ✓ Le 13 février 20h30, repas dansant (friture de carpe). Inscriptions auprès de Nicole DUCOURROIS.
- ✓ Le 27 février carnaval des enfants, rendez vous à 14h devant l'école.

COUP DE POUCE

Un nouveau commerce vient de s'ouvrir à Noroy le Bourg :

PASCALINE COIFFURE, 7 grande rue tél 03-84-68-67-98 ouvert :

les mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

le vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 17h00.

BULLETIN D'ADHESION 2010

NOM.....Prénom.....

ADRESSE

Adhésion individuelle (1) : 5€ Adhésion familiale (1) : 8€
(1) Rayer la mention inutile.

A faire parvenir avec votre règlement (les chèques doivent être libellés à l'ordre de Borplacal)
à votre correspondant local ou
à Jacques Renoult 169 rue du creux 70200 Arpenans

BULLETIN D'ADHESION 2010

NOM.....Prénom.....

ADRESSE

Adhésion individuelle (1) : 5€ Adhésion familiale (1) : 8€
(1) Rayer la mention inutile.

A faire parvenir avec votre règlement (les chèques doivent être libellés à l'ordre de Borplacal)
à votre correspondant local ou
à Jacques Renoult 169 rue du creux 70200 Arpenans

BULLETIN D'ADHESION 2010

NOM.....Prénom.....

ADRESSE

Adhésion individuelle (1) : 5€ Adhésion familiale (1) : 8€
(1) Rayer la mention inutile.

A faire parvenir avec votre règlement (les chèques doivent être libellés à l'ordre de Borplacal)
à votre correspondant local ou
à Jacques Renoult 169 rue du creux 70200 Arpenans

BULLETIN D'ADHESION 2010

NOM.....Prénom.....

ADRESSE

Adhésion individuelle (1) : 5€ Adhésion familiale (1) : 8€
(1) Rayer la mention inutile.

A faire parvenir avec votre règlement (les chèques doivent être libellés à l'ordre de Borplacal)
à votre correspondant local ou
à Jacques Renoult 169 rue du creux 70200 Arpenans